



---

## La borne milliaire de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme), forme et transformation

*Milliarium from Vollore-Ville (Puy-de-Dôme), shape and transformation*

Jean-Claude Béal

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/1908>  
ISSN : 1951-6207

### Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

### Édition imprimée

Pagination : 177-190  
ISSN : 0220-6617

### Référence électronique

Jean-Claude Béal, « La borne milliaire de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme), forme et transformation », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 52 | 2013, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1908>

---



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Jean-Claude BÉAL\*

## La borne milliaire de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme), forme et transformation

MILLIARIUM FROM VOLLORE-  
VILLE (PUY-DE-DÔME), SHAPE  
AND TRANSFORMATION

**Mots-clés :** Arverne, borne, milliaire, Ségusiave, Vollore-Ville.

**Keywords:** Arverne, milestone, Roman mile marker, Ségusiave, Vollore-Ville.

**Résumé :** La borne milliaire de Vollore-Ville a été considérée comme un monument singulier qui, au-delà de sa fonction d'indicateur de distance depuis la capitale des Arvernes, signifierait aussi la limite entre les provinces d'Aquitaine et de Lyonnaise. Un réexamen des vestiges conservés montre qu'il faut y distinguer en fait deux états. C'est d'abord une borne milliaire d'un type connu aussi par trois autres bornes arvernes, et dont l'adoption permet sans doute de célébrer le prince. C'est ensuite une croix "à bubons" liée aux rites chrétiens de protection contre la peste. Disloqué à la Révolution française, le monument a fait l'objet d'une "restauration" politique en 1848.

**Abstract:** The Vollore-Ville milestone Vollore City was considered a unique monument which, over and above its function as an indicator of distance from the capital of the Arverni, also signalled the boundary between the provinces of Aquitaine and Lyonnaise. A review of the preserved evidence shows in fact the need to distinguish two states. This is primarily a milestone of a type also known through three other Arvernian markers, and whose adoption was without doubt to celebrate the prince. It is then a 'croix à bubons' associated with Christian rites to protect against the plague. Broken up during the French Revolution, the monument became the subject of a "restoration" policy in 1848.

\* Chercheur associé à l'UMR 5138 de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée à Lyon.

**LES FRAGMENTS CONNUS  
DU MONUMENT DE VOLLORE-VILLE**

**L'ÉTAT I DU MONUMENT : UNE BORNE  
MILLIAIRE ANTIQUE À PANNEAU**

**LES RAISONS D'UN CHOIX**

**L'ÉTAT II DU MONUMENT DE VOLLORE :  
UNE CROIX À BUBONS**

**LA " RESTAURATION " DE 1848**

■ **BIBLIOGRAPHIE**

Voulue par Agrippa (Strabon, *Géographie*, IV, 6, 11), la voie antique directe de Lyon vers le pays des Santons quittait la capitale de la Lyonnaise vers l'ouest par le quartier de Trion, traversait la plaine du Forez et la cité des Ségusiaves et gravissait les monts du Forez avant de pénétrer en Aquitaine et chez les Arvernes, puis de redescendre sur la Limagne en direction de Clermont-Ferrand (LAVENDHOMME 1997 : 50 ; PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 73).

Parmi les éléments qui permettent de définir le tracé de cet axe figure, à 38 km à l'est de Clermont-Ferrand, la borne de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme ; CIL, XIII, 8919 ; XVII, 2, 348 ; ILA Arv., n° 99) dont le dernier vestige, à l'aspect singulier (Fig. 1), est aujourd'hui conservé devant l'école du village, tandis que, réalisée en 1848, une restitution de la borne (Fig. 2) auquel ce fragment appartenait se dresse sur la route départementale D 7, à la sortie orientale du bourg.

On a cherché à expliquer la forme singulière du monument par une fonction particulière ; mais le réexamen du dossier montre que cette forme correspond à un second état du monument, médiéval ou moderne, que précédait un état antique plus proche de ce qu'on connaît de la typologie des bornes milliaires arvernes.

**LES FRAGMENTS CONNUS  
DU MONUMENT DE VOLLORE-VILLE**

Du monument saccagé à la Révolution, il subsiste (Fig. 1) un fragment (a) de fût octogonal (Ép. : 0,24 x 0,255 m), encore haut de plus de 1,25 m, en arkose, et non en " trachyte " (ILA Arv., n° 99 : 169<sup>1</sup>) ou en " granit " (MATTHIEU 1856 : 351). Il s'amincit légèrement vers le haut et présente quatre trous, destinés apparemment à fixer sur le fût une croix sans doute métallique. Il supporte la partie centrale, seule conservée, d'un panneau inscrit dans l'antiquité (H. : 0,78 m) ; il est brisé (et non " retaillé " : ILA Arv., n° 99 : 169) à gauche et à droite (l. max. conservée : 0,37 m), rectiligne à son sommet et prolongé par une pointe à sa base, au détriment du texte antique. Ce texte<sup>2</sup>, typique des bornes milliaires, par la mention notamment de la distance depuis Clermont-Ferrand, ne permet pas de douter de la nature du monument. La borne est datée de la période comprise entre le 24 janvier 45 et le 24 janvier 46 comme les autres bornes claudiennes des Arvernes et comme les autres bornes claudiennes d'Aquitaine et de Lyonnaise, à l'exception de celle de Béligneux (Ain : CIL, XII, 9055 = XVII, 2, 144 = ILA Arv., n° 149 : 275-277) sur le territoire colonial de Lyon, qui est datée de 43. La borne d'Anse (Rhône : AE, 1940, 156 = ILTG, 1963, 480 = CIL, XVII, 2, 525), également proche de Lyon mais sans doute ségusiave, a été datée de 43 par comparaison avec celle de Béligneux ; mais les lacunes du texte imposent une datation objective large, entre 43 et 46 (BÉAL 2007 : 21).

Un second fragment (b) du fût, que nous n'avons pas retrouvé, est au moins connu par un cliché pris par G. Ruprich-Robert, architecte en chef des Monuments Historiques du Puy-de-Dôme<sup>3</sup>, sans doute au début du xx<sup>e</sup> s. : la borne est classée au titre des monuments historiques depuis

1. Au xx<sup>e</sup> s., le renouvellement des observations a été gêné par le fait que, présentés devant la mairie, les vestiges étaient noyés dans la végétation : DENIMAL 1994 : 106 ; ILA Arv., n° 99 : 169 : " enfouie dans un massif de tuyas ".

2. ILA Arv., n° 99 : [Ti(berius) Cl]aud(ius) / [Dru]si f(i)lius C[ae]s(ar)] / Aug(ustus) [Ger(manicus)] / [pon]t(ificus) max(imus) / [tri]b(unicia) pote[st]at(e) V / [i]mp(erator) XI p(ater) p(atriciae) [co(n)s(ul) / III] desig(natus) IIII [Aug(ustone)meto] / [m(ilia)] p(assum) XXXI.

3. Collection Ruprich-Robert, base Mémoire de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

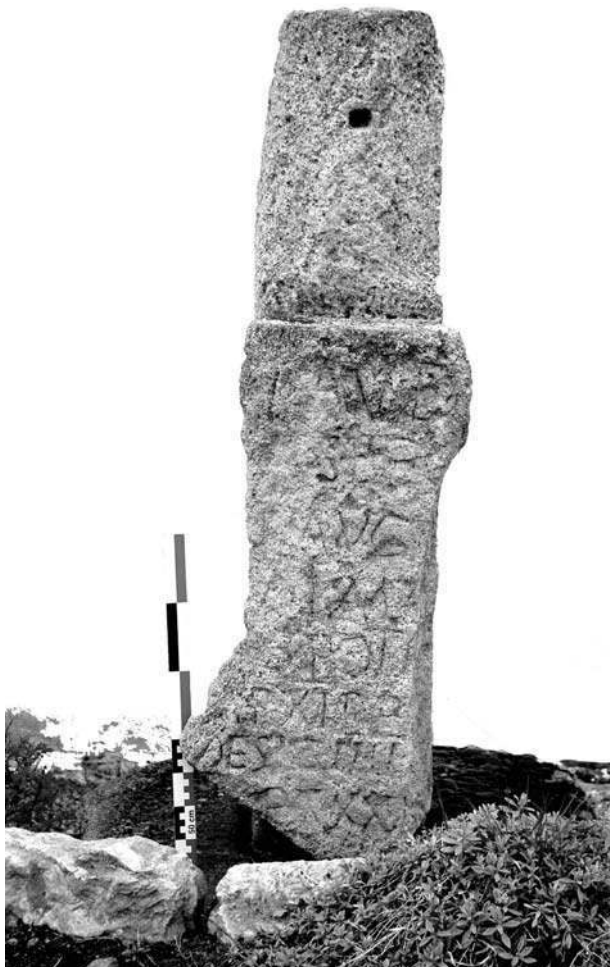


Fig. 1 : Fragment conservé de la borne de Vollore-Ville  
(cliché : J.-C. Béal).



Fig. 2 : Borne de Vollore-Ville "restaurée" datée de 1848  
(cliché : J.-C. Béal).

1904. La hauteur du fragment peut être estimée à 0,30 m environ ; il était orné de pustules : deux, à la même hauteur, occupent deux faces non moyennes du fragment.

Un troisième tronçon du fût (c), de longueur indéterminée, avait déjà disparu dans les années 1830, quand Matthieu vit les vestiges du monument (MATTHIEU 1856 : 352).

#### L'ÉTAT I DU MONUMENT : UNE BORNE MILLIAIRE ANTIQUE À PANNEAU

Si la nature première du monument – une borne milliaire – est assurée par son texte, la forme sous laquelle elle nous est parvenue – un panneau adossé à un fût – est atypique : elle résulte de la modification et du réemploi d'une borne arverne à panneau.

En effet, dans la typologie des milliaires d'Occident (GRENIER 1934 : 69-71 ; CHEVALLIER 1972 : 38 ; WALSER 1981 : 386-387), à côté de la forme classique, où le champ épigraphique, délimité ou non par une moulure d'encadrement, suit la courbure de la borne en forme de colonne, on distingue des bornes parallélépipédiques, telles celles qu'on connaît particulièrement de Tibère à Néron en Narbonnaise (par ex. : AURÈS 1876 : 7). La borne arverne de Tréteau (ILA Arv., n° 104) peut être morphologiquement rangée dans ce groupe, même s'il s'agit d'un bloc de marbre en réemploi. D'autres bornes, cylindriques, ont un champ épigraphique plat. Il peut être " en méplat creusé " (CHEVALLIER 1972 : 38) : c'est en fait le cas, unique à notre connaissance, de la borne claudienne de Bélieneuve, et sa largeur est légèrement inférieure au diamètre du fût. Mais d'autres bornes présen-

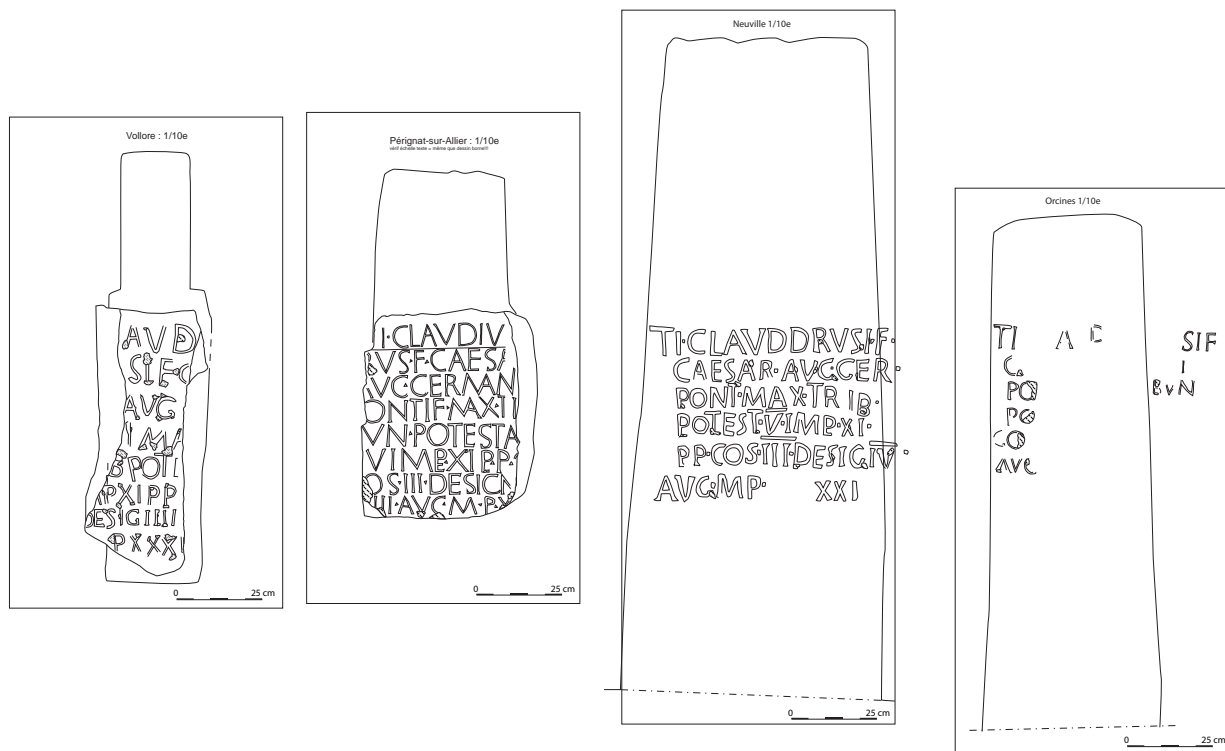


Fig. 3 : Dessin des bornes à panneau de Vollore-Ville et d'Aiguerperse, et des bornes classiques de Neuville - Sermentizon et d'Orcines : le texte des deux dernières a été redressé (DAO : E. Dumas).

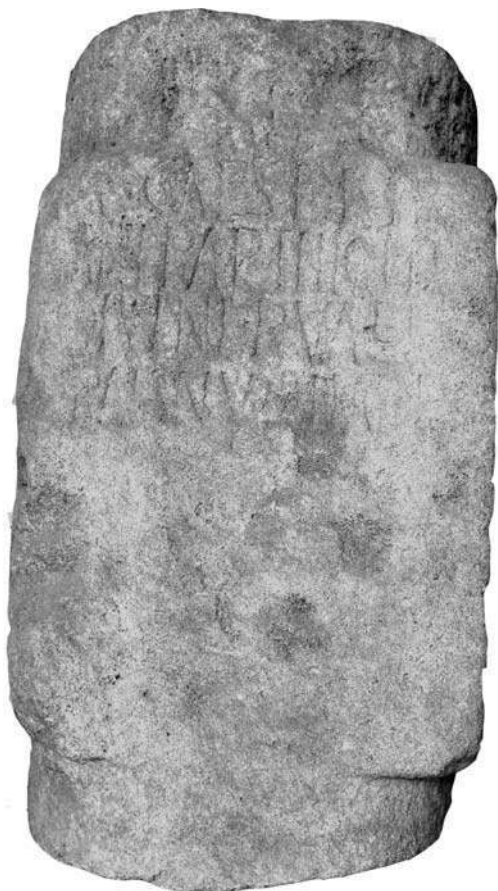
tent un panneau inscrit en saillie sur le fût cylindrique ; la largeur du panneau y est à peu près égale au diamètre du fût.

Ces bornes milliaires à panneau sont d'abord arvernes. Ce sont, par ordre chronologique et en dehors du cas particulier de Vollore-Ville, la borne d'Aiguerperse (Puy-de-Dôme ; ILA Arv., n° 96), datée du règne de Claude (Fig. 3), la borne de Pérignat-sur-Allier (Puy-de-Dôme ; ILA Arv., n° 101 ; ici, Fig. 4), datée du règne d'Hadrien (120-121), la borne de Vichy (Allier ; ILA Arv., n° 102 ; ici, Fig. 5), datée du règne de Philippe (244-247). On le voit, A. Grenier (1934 : 69) s'était livré à une généralisation hâtive en attribuant principalement à l'époque d'Hadrien les bornes dont l'inscription figurait " dans une sorte de tableau plat faisant saillie sur la colonne " : il se fondait, à dire vrai, sur le seul exemple donné par A. de Caumont (1869, fig. de la p. 33 ; ici Fig. 6) sans qu'il l'identifiât précisément, mais où l'on reconnaît la borne de Pérignat-sur-Allier, reproduite d'après une gravure de Tudot (1859, pl. non numérotée entre les p. 12 et 13).

Malgré sa singularité, c'est bien à ce type qu'appartenait la borne de Vollore-Ville. L'examen minutieux, aujourd'hui possible, du fragment a) encore conservé montre en effet que deux mains successives sont intervenues. Un premier tailleur de pierre, antique, a dégagé le panneau destiné à l'inscription, en faible saillie sur ce qui était alors le fût épais de la borne de l'état I (Fig. 7). Plus tard, le travail a été repris par un autre tailleur de pierre : laissant une trace plus grossière sur le dessus du panneau, il a, à partir du panneau antique, sculpté à l'état II, dans la masse de la borne, un écusson suspendu au fût octogonal amaigri d'une croix chrétienne.

Un essai de restitution du texte montre que le panneau de la borne de Vollore-Ville devait avoir une largeur de l'ordre de 0,60 à 0,65 m environ (Fig. 8), pour une hauteur un peu supérieure, de 0,78 m environ, équivalente à celle de l'écusson avec sa pointe. Le diamètre de la borne était lui aussi de l'ordre de 0,65 m.

Matthieu (1856 : 352) affirme que la colonne avait " quatre mètres de longueur, élevée sur cinq gra-



**Fig. 4 :** Borne à panneau de Pérignat-sur-Allier  
(cons. : Musée Anne de Beaujeu à Moulins ; cliché : J.-C. Béal).



**Fig. 5 :** Borne à panneau de Vichy  
(cons. : centre thermal de Vichy ; cliché : J.-C. Béal).

dins ». La hauteur du monument aurait donc été importante, mais ce qu'il en a vu, c'est-à-dire le monument transformé de l'état II, peut résulter d'un assemblage de tronçons superposés ou inclure les degrés sur lesquels le monument était alors posé : en tout cas, les caractéristiques physiques de l'arkose ne permettent pas de réaliser un monolithe de 4 m de longueur pour un diamètre de 0,65 m. C'est à partir de ce cas cependant qu'on a considéré (Grenier 1934 : 70 ; Chevallier 1972 : 36) qu'une borne gallo-romaine pouvait mesurer jusqu'à 4 m de hauteur. Au moins peut-on dire aujourd'hui que, déduite de l'addition des fragments a) et b), la hauteur de la borne était supérieure à 1,55 m. La hauteur hors sol des bornes claudiennes complètes est de 1,46 m pour la borne classique qui se dresse à Orcines (Puy-de-Dôme : ILA Arv. no 98) et de 1,91 m pour la borne classique de Neuville – Sermentizon (Puy-de-Dôme : ILA Arv. n° 97).

## LES RAISONS D'UN CHOIX

À la suite de Matthieu, A. Grenier (1934 : 70) a supposé que le monument de Volorre avait un " double rôle de milliaire et de borne limitante entre l'Aquitaine et la Lyonnaise " (MATTHIEU 1856 : 354) ; l'argumentation a été encore été reprise par P. Valette (1999 : 47) et M.-O. Lavendhomme (1997 : 41), pour qui " (la) hauteur de 4 m et sa mise en valeur par un socle de cinq gradins sont anormales et peuvent traduire sa position sur une frontière ". La même fonction de borne provinciale a été attribuée à la borne de Saint-Jean de Dieu à Lyon (AE, 1930, n°71, ILTG, 1963, n°, CIL, XVII, 2, n° 147 : 56), qui marquerait la frontière entre la Narbonnaise et la Lyonnaise (LE MER et CHOMER, 2007, n° 364 : 435).

Cette supposition n'est pas fondée, puisque, nous l'avons vu, la forme originelle de la borne de Volorre-Ville n'en fait pas, dans la série des bornes ar-



Fig. 6 : Borne de Pérignat-sur-Allier présentée comme " colonne milliaire du département de l'Allier " (CAUMONT 1869 : 33).

vernes, un monument d'exception qui aurait une fonction d'exception. D'ailleurs, la limite entre les deux cités des Arvernes et des Ségusiaves, et des deux provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine auxquelles elles appartiennent respectivement, passe à Noirétable, à quatorze kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Vollore-Ville. En témoigne le double toponyme " Guirande " et " la Croix de Guirande " sur la limites des communes de Salles et de Noirétable (Loire : DUFOUR 1946, col. 435 ; BÉAL 2007 : 6, pl. 1) : la signification frontalière du toponyme est connue (DELAMARRE 2003 : 163-164 ; GENDRON 2008 : 98-99). En témoigne également le fait que Noirétable, aujourd'hui dans le département de la Loire comme Salles, était sous l'ancien Régime une paroisse du diocèse de Clermont-Ferrand et non de Lyon (VALETTE 1999 : 47), comme le montre un texte du XI<sup>e</sup> s. (MAZIOUX 1980 : 36).

La borne de Vollore-Ville ne doit donc pas être étudiée isolément comme un monument marquant

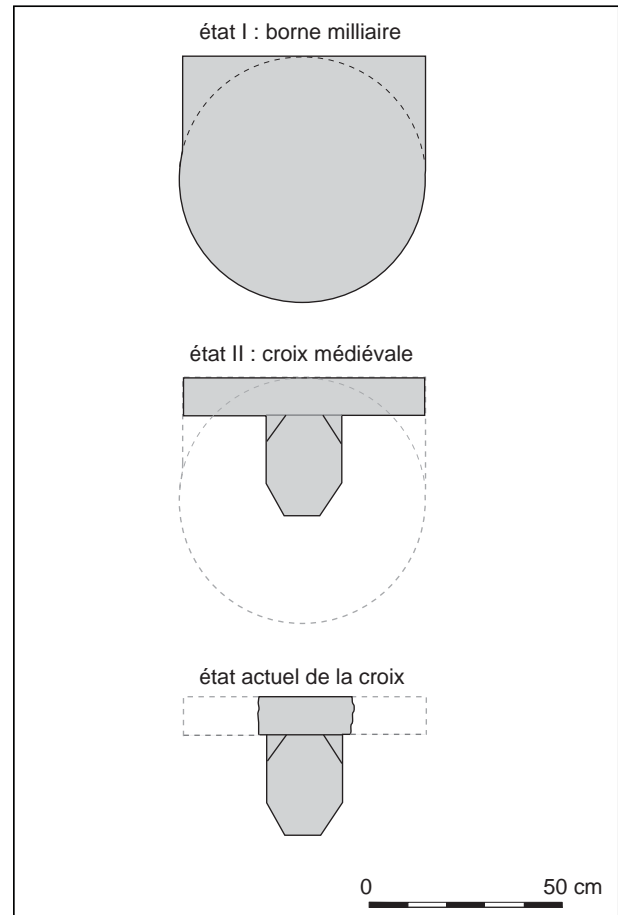


Fig. 7 : Schéma du réemploi de la borne à panneau de Vollore-Ville en croix à écusson (D.A.O. : E. Dumas).

une limite provinciale ; c'est le choix typologique de la borne à panneau pour un groupe de quatre bornes arvernes qui mérite réflexion.

Pour tenter d'expliquer leur forme, nous avons d'abord envisagé que la forme choisie dépendît localement du matériau employé<sup>4</sup>.

En effet, dans la production des bornes milliaires arvernes<sup>5</sup>, plusieurs matériaux ont été mis en œuvre, notamment le calcaire (par ex. : bornes de Bègues,

4. Nos remerciements vont à A. Schmitt, géologue à la MOM, qui a bien voulu vérifier avec nous le matériau d'un certain nombre de bornes. Nous n'avons pas vu la borne de Gannat, en calcaire selon ILA Arv, n° 109, ni la borne d'Ydes, en trachyte selon ILA Arv, n° 103 et d'ailleurs marginale pour notre propos.

5. Pour une cartographie de l'ensemble des bornes arvernes, voir DACKO 2007 : fig. 1.

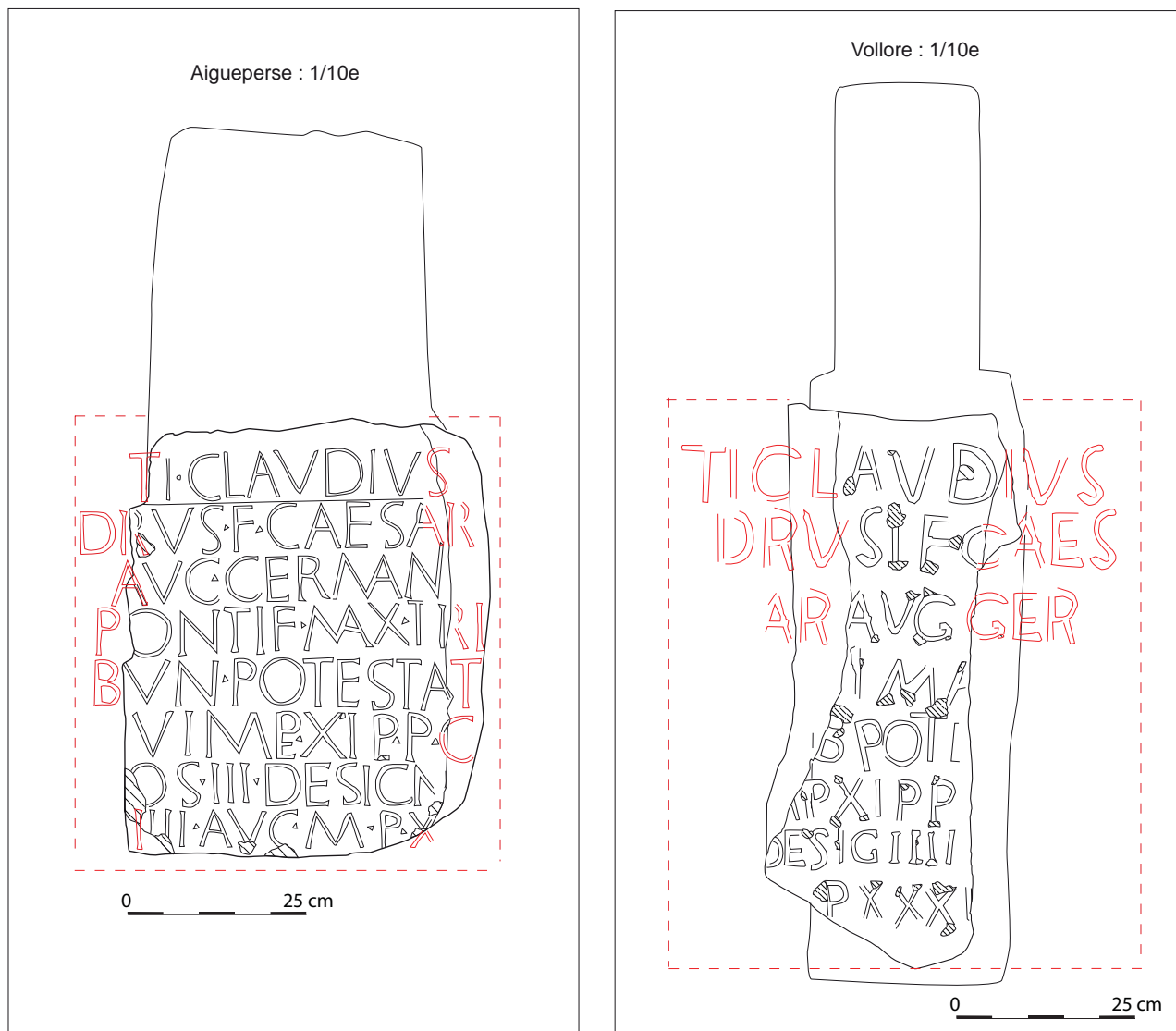


Fig. 8 : Bornes à panneau d'Aigueperse et de Vollore-Ville : restitution partielle de la mise en page du texte des panneaux (D.A.O. : E. Dumas).

de Biozat, de Gannat et de Serbannes (Allier), de Davayat (Puy-de-Dôme : ILA Arv., n° 100, 105 à 109), le marbre (borne de Tréteau (Allier) : ILA Arv., n° 104), le granit (bornes anépigraphes de Chatelus (Allier : CORROCHER, PIBOULE et HILAIRE 1989, n° 168 : 96) et de Saint-Pierre-Laval (Allier : ANONYME 2001, fig. 9 ; LAVENDHOMME 2000 : 135). Toutes ces bornes sont de forme classique, y compris la borne de Davayat dont on a dit à tort que “ dans l’Antiquité la partie médiane a été taillée en carré pour servir de support à l’inscription ” (ILA Arv., n° 106 : 178).

Au centre du territoire, c’est l’arkose qui a été mise en œuvre. C’est une roche sédimentaire strati-

fiée (Fig. 9), où des grains de quartz et de feldspath sont agglomérés par un ciment siliceux. Elle présente un litage, d’importance variable selon les carrières et les points de prélèvement. Elle est assez abondante en Limagne, où des gisements sont connus, à Montpeyroux et à Ravel (Puy-de-Dôme) par exemple, respectivement à une quarantaine et une quinzaine de kilomètres à l’ouest de Vollore-Ville, ou, plus au nord, dans la région de Vichy, sans qu’on y ait reconnu des traces particulières d’exploitation antique. Même si sa texture grenue n’en fait pas un excellent matériau pour la sculpture ou l’épigraphie, elle a été assez couramment employée par défaut à l’époque





Fig. 9 : Vue de profil du fût et du panneau brisé de la borne de Vollore-Ville montrant la stratification de l'arkose (cliché : J.-C. Béal).

romaine (ROMEUF et ROMEUF 1977 : 274-277, note 5). À Vollore-Ville, où le substrat local est un granit médiocre, peu propice à l'extraction de blocs allongés conséquents, l'arkose fournissait dans l'Antiquité un substitut commode, qu'on remplacera cependant, au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s., par l'andésite de Volvic, matériau plus homogène, pour réaliser la grande croix du bourg et la croix du cimetière (BAUDOIN 2000, n° 465-466 : 270). Il était donc envisageable qu'on ait taillé et inscrit les panneaux des bornes dans un lit homogène de l'arkose, plutôt que de graver l'inscription sur la surface bombée de la colonne où le risque de délitage était plus grand.

Or, dans ce matériau ont été faites la borne claudienne à panneau de Vollore-Ville, tirée d'une arkose grise à blonde nettement litée, la borne claudienne à panneau d'Aigueperse (ILA, n° 96), dans une arkose homogène et grise, à grains assez fins à fins, la borne d'Hadrien à panneau provenant

de Perignat (ILA, n° 101), faite aussi dans une arkose grise très homogène, même si des variations de granulométrie sont perceptibles d'une strate à l'autre, et enfin, la borne à panneau de Vichy (ILA, n° 102) datée du règne de Philippe, au matériau très compact. Mais l'arkose a servi aussi à faire des bornes de forme classique. C'est le cas de la borne anépigraphe du Broc (Puy-de-Dôme : PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 43-44) en arkose homogène et grise, à grains assez grossiers, et non en granit comme l'affirmait Matthieu (1856 : 331). C'est aussi le cas des bornes claudiennes de Sermentizon (ILA, n° 97 : la mention " Matériau : trachyte " est fautive) et d'Orcines (ILA, n° 98). Si donc toutes les bornes à panneau sont en arkose, des bornes classiques peuvent aussi être faites dans ce matériau, et la forme choisie ne dépend pas de la roche employée.

En dehors de la cité arverne et plus largement de la Gaule romaine, nous n'avons retrouvé de borne à panneau que dans deux régions de l'Empire.

En Grande Bretagne, le site de Crindledykes Farm (Northumberland) a livré un groupe de bornes, dont une borne constantinienne à panneau (RIB, 2303 : 723, fig. de la p. 722) ; le matériau dans lequel elle est faite ne permet pas de l'isoler des autres bornes du groupe, y compris d'une seconde borne constantinienne en forme de " quadrangular column " (SEDGLEY, 1975 : 46).

En Pannonie inférieure d'autre part, dans l'actuelle Hongrie, trois bornes à panneau en calcaire, dont le champ épigraphique est cerné d'une mouluration, proviennent de la région d'*Aquincum* : datées du règne de Sévère Alexandre, ce sont les bornes CIL, III, 3738 (fig. : UEL, 10028 et EDCS), datée de 229 et érigée au <sup>viii</sup><sup>e</sup> mille depuis *Aquincum*, AE, 1980, 715 (fig. : UEL, 10656 et EDCS) datée de 230 et érigée au <sup>iii</sup><sup>e</sup> mille depuis *Aquincum* et UEL, 13183 datée de 230 également et érigées au <sup>iv</sup><sup>e</sup> mille depuis *Aquincum*<sup>6</sup>. En Pannonie supérieure enfin, une autre borne au nom du même empereur (CIL, III, 11331) marquait le <sup>ii</sup><sup>e</sup> mille depuis *Brigetio*. Nous ne connaissons pas ailleurs d'autres bornes à panneau au nom de cet empereur, alors même que dans les seules provinces de Pannonie, on compte près d'une vingtaine de bornes au nom de Sévère Alexandre (RATHMANN 2003 : 250, fig. 32), qui signalent toutes des restaurations de la route (RATHMANN 2003 : 207).

6. Conservée en deux fragments, la borne UEL 13183, dont le texte est complet, n'est pas connue de la littérature épigraphique classique ; sa partie supérieure de son texte ne paraît pas devoir être identifiée à CIL, III, 6471.

Si donc les bornes pannoniennes sont toutes des hommages à Sévère Alexandre, cette forme de l'hommage n'est pas systématiquement employée, pas plus que pour les bornes arvernes claudiennes. Elles ne sont pas non plus la particularité d'un axe routier, tout comme les bornes à panneau de Pérignat et de Vollore sont sur la voie de Clermont-Ferrand vers Lyon et celles de Vichy et d'Aigueperse sur la voie de Clermont-Ferrand vers Autun, les unes et les autres mêlées à des bornes classiques.

Quoi qu'il en soit, on peut être surpris que la décision de dresser une borne à panneau s'applique ponctuellement, alors même que les opérations de bornage revêtaient un caractère systématique et centralisé (voir par ex. NAPOLI et REBUFFAT 1992). Mais ce choix avait deux conséquences.

L'une touche à l'*ordinatio* du texte puisque la largeur du panneau et du champ épigraphique qu'il supportait était limité au diamètre du fût de la borne, largeur qui pouvait outrepasser ce diamètre sur les bornes classiques : cela impliquait une adaptation du texte et de sa présentation à une largeur contrainte. On constate ainsi que les deux bornes claudiennes à panneau de Vollore et d'Aigueperse, comportent huit lignes et non six comme les bornes contemporaines de Neuville - Sermentizon et d'Orcines (Fig. 3), et recourent à divers systèmes d'abréviation, la borne à panneau d'Aigueperse (Fig. 8), soigneusement gravée, étant, avec l'emploi des formes peu abrégées *German[ic(us)]*, *pontif(ex)*, *tr[i]bun(icia) potesta[te]*, et *design(atus)*, la plus explicite des quatre bornes claudiennes. De même, la forme explicite *Parthici* de la borne à panneau de Pérignat-sur-Allier (ILA Arv., n° 101 ; ici Fig. 4 et 6) se distingue de la forme abrégé *Par(thici)* de la borne classique de Biozat (ILA Arv., n° 100) faite au nom du même empereur Hadrien<sup>7</sup>. Le choix de la forme du monument n'est donc pas fait au moment de sa réalisation concrète, mais à un niveau supérieur de la chaîne de décisions où le texte est adapté à la forme du panneau.

L'autre conséquence concerne la perception du texte par le lecteur. Ainsi, à la première et aux dernières lignes des bornes claudiennes classiques de Neuville et d'Orcines, observe-t-on un retrait négatif par rapport à la marge latérale (Fig. 3), équiva-

lant à un début de paragraphe comme le montre par exemple la mise en page des Tables Claudiennes de Lyon (CIL, XIII, 1668 ; BOUCHER et TASSINARI 1976, n° 2 : 6-9, fig. de la p. 7) : ce retrait disparaît sur la borne à panneau d'Aigueperse, et avec lui la structuration du texte en deux parties d'égal intérêt, la titulature impériale et la distance depuis la capitale.

En fait, à la différence des textes gravés sur une partie du périmètre d'une borne classique, et dont on ne perçoit pas l'ensemble d'un seul regard, le panneau met en valeur le texte et les personnages évoqués<sup>8</sup>. Il n'est pas sans intérêt de noter que, sur le monument de Béligneux, hommage de la colonie de Lyon à l'empereur lyonnais (BÉAL 2007 : 18), le nom de Claude, qui apparaît au datif comme une dédicace, et c'est l'un des exemples les plus anciens<sup>9</sup>, soit gravé sur une borne à "méplat". De même, et plus tardivement, sur la borne pannonienne CIL, III, 3738 inscrite au nom de Sévère Alexandre, la titulature et l'action du prince restaurateur des routes sont inscrites sur le panneau plat et mouluré, l'indication de distance étant gravée en dessous du panneau et dans son ombre portée, sur le bombement de la surface cylindrique.

La même solution a été adoptée dans le même but pour quelques autres types de monuments cylindriques inscrits. À Pompéi par exemple, sur la colonne qui supporte le cadran solaire augustéen du temple d'Apollon (CIL, X, 831 ; DE VOS et DE VOS 1982 : 32), apparaît en saillie (Fig. 10) le panneau plat qui nomme les *duoviri* qui en sont les donateurs. À Allonnes (Sarthe), une dédicace à l'empereur et à Mars Mullo est gravée sur un panneau plat adossé à une colonnette ou à une "base" circulaire du I<sup>er</sup> s. de n. è. (BROUQUIER-REDDÉ et GRUEL 2004 : 308, n° 1, fig. 20 à gauche : H. : 0,91 m ; ici Fig. 11). À la Saalburg, une dédicace à *Jupiter Optimus Maximus* figure sur un panneau placé à mi-hauteur d'une colonnette haute de 0,71 (MATTERN 2001 : 61, pl. 32). Enfin, une colonne conservée sur 1,10 m de hauteur supporte à *Novae* une dédicace sur panneau adressée à *Deus Aeternus* (BOZILOVA, KALENDO et MROZEWICZ 1992, n° 4 : 14 et sq., fig. 4).

Ainsi l'inscription du nom du prince sur un panneau chez les Arvernes n'est-elle pas plus une péripétie d'atelier que sur un méplat et au datif à Bé-

7. La lacune du texte de la borne de Pérignat ne permet pas d'avoir une comparaison complète des deux rédactions ; aucune comparaison n'est possible pour la borne de Vichy au nom de Philippe (ILA Arv., n° 102), au nom duquel on ne connaît pas d'autre borne dans la cité arverne.

8. Sur les bornes commémoratives et tabulaires de Tibère et de Néron dans la cité de Fréjus, voir ARNAUD 2011.

9. RATHMANN 2003 : 121-123 : avant Claude, l'auteur signale une seule borne lusitanienne (CIL, II, 4639), datée de 40 de n. è., où le nom de Caligula soit célébré au datif.



Fig. 10 : Pompéi, temple d'Apollon, colonne à panneau inscrit supportant un cadran solaire (cliché : J.-C. Béal).



Fig. 11 : Allonnes, monument cylindrique à panneau inscrit (d'après BROUQUIER-REDDÉ et GRUEL 2004 : fig. 20).

ligneux : c'est un choix qui contribue à la mise en valeur du nom impérial. Reste que, pour une raison qui nous échappe, ce choix n'a pas été systématique.

#### L'ÉTAT II DU MONUMENT DE VOLLORE : UNE CROIX À BUBONS

Deux textes de la fin du XVIII<sup>e</sup> s., mais antérieurs à la destruction du monument par les Révolutionnaires en 1793, montrent qu'on connaissait alors déjà, confusément, l'existence d'une borne milliaire à Vollore-Ville. En 1789, J.-A. Dulaure (1789 : 497-498) décrit une " colonne miliare " située " à trois lieues au-delà de Billon et à environ trois cents pas de Vollore, sur l'ancien chemin de Clermont à Celle " ; cette localisation est confuse, Vollore étant à une vingtaine de kilomètres de Billon. Un an après, même si le texte est publié sous la forme

d'une lettre datée, fictivement sans doute, de 1760, l'abbé de Laporte et ses collègues (LAPORTE, FONTENAY et DOMAIRON 1790 : 283) évoquent la même borne, trouvée, " dans les environs de Vollore ". Mais les deux publications attribuent à cette borne le même texte qu'à la borne contemporaine de Sermentizon (ILA Arv., n° 97) connue depuis sa publication par J. Savaron (1607 : 19) puis N. Bergier (1622 : 712) ; or il est certain que ces deux textes diffèrent au moins par la distance indiquée depuis la capitale de cité, *Augustonemetum*, de XXI milles sur la borne de Sermentizon, de XXXI milles sur celle de Vollore.

Les deux textes précisent qu' " on a placé au-dessus de ce monument une croix. Les habitants pensent que l'inscription antique est une oraison " (DULAURE 1789 : 497-498) ; aussi y vient-on annuellement en procession. Mais ils ne donnent pas d'autre indication sur son aspect avant la Révolution Française.



Fig. 12 : Le monument de Vologne-Ville, état II  
(dessin de BOUILLET 1846, pl. 10, fig. 2).

Seuls les fragments parvenus jusqu'à nous, et les évocations anciennes, permettent d'avoir une idée de l'aspect du monument de l'état II.

Le monument se présentait donc sous la forme d'une croix métallique fixée au sommet d'un fût octogonal d'arkose, obtenu en réduisant le diamètre de ce fût de 0,65 m environ à 0,24 m tout en y sculptant des pustules en relief. Ce fût supportait un écusson qui se trouvait selon Matthieu (1856 : 351) " aux trois quarts de (la) hauteur " du fût. De l'écusson, reste une partie sur le fragment (a), qui permet d'être assuré de sa hauteur, à peu près équivalente à celle du panneau de l'état I (H. : 0,78 m) ; il est épais de 0,09 m. Seule subsiste à l'état d'origine la pointe retaillée, au détriment de la dernière ligne du texte antique, amputée de son début ; elle ne permet

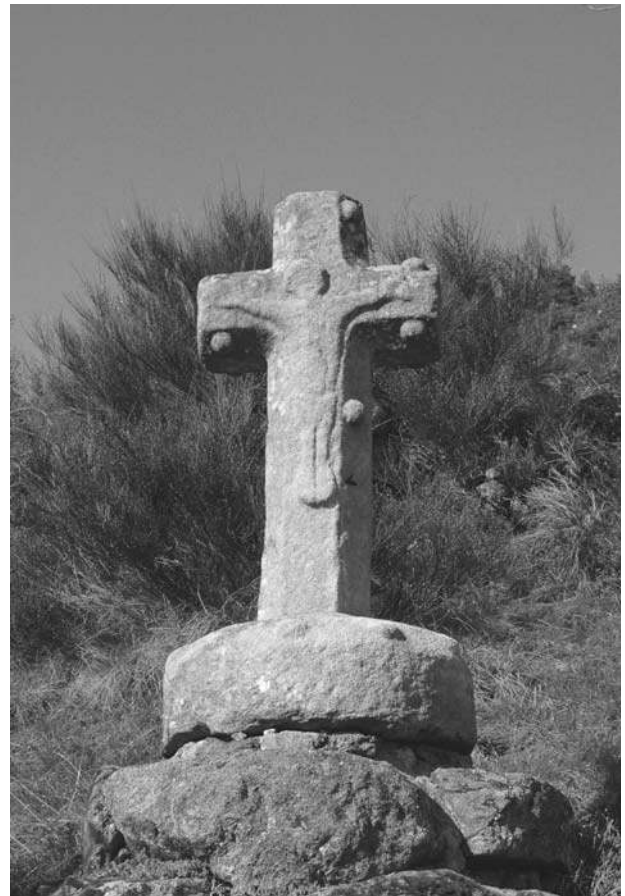


Fig. 13 : Essertines-en-Chatelneuf (Loire) : croix des Argnats  
(cliché J.-C. Béal).

pas de connaître la forme complète de l'écusson, un " ennéagone " selon Matthieu, ce qui paraît douteux. Mutilé, le texte antique n'a pas été modifié.

Le fût est aujourd'hui sommairement engagé dans un trou carré ménagé dans un support de plan carré à angles abattus (0,78 x 0,78 m ; H. : 0,28 m), en granit et non en arkose – sans doute celui que vit Matthieu qui parle d' " une pierre perforée qui lui servait de socle et qui (était) également [sic] à six pans, forme qu'on avait ménagée dans la structure du piédestal " (Fig. 12). On ne connaît plus rien des cinq degrés sur lesquels la croix et son piédestal s'élevaient.

Le monument entré ainsi dans la typologie des croix connues en Auvergne et en Forez. C'est, d'une part, une croix " à bubons " ou " à argnats ", dont le fût octogonal est orné de protubérances qui évoquent les bubons de la peste (Fig. 13) : le contact physique avec ces pustules devaient préserver de la maladie, laquelle a frappé l'Auvergne depuis la

Grande Peste de 1347-1348 jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. Elle se distingue typologiquement des croix "à écots", à fût circulaire, également présents dans le Forez et le Velay voisins (BAUDOIN 2000 : 48-51 ; BAUDOIN 2004 : 28-32). D'autre part, la croix s'apparentait morphologiquement aux croix "à écusson" attestées dès la fin du Moyen Âge (BAUDOIN 2000 : 176). C'est donc entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s. que la transformation de la borne milliaire en croix a eu lieu.

#### LA " RESTAURATION " DE 1848

En 1793, le monument chrétien fut abattu, tandis que d'autres dégradations affectaient l'église du bourg, qui connaissait alors des tensions vives entre révolutionnaires et royalistes (MANRY 1974 : 331-332) : on était d'ailleurs au plus fort de la Révolution et au moment où se multiplièrent partout les destructions des monuments du christianisme (RÉAU 1994 : 464-466 pour l'Auvergne).

Cinquante ans plus tard, la municipalité de Vollore-Ville décida d'abord de regrouper les fragments encore conservés, de " rajuster les tronçons " et de les installer à la sortie orientale de Vollore, " sur le château d'eau établi en face du village de Chez Piraud, à un kilomètre environ du bourg (GUÉLON 1890 : 13). C'est apparemment de cet état transitoire que rend compte le dessin de Bouillet (1846, pl. 10, fig. 2 ; ici Fig. 12) qui montre les fragments a) et b), associés et engagés dans le socle de granit. Puis, en 1848, la municipalité fit déposer les fragments à la mairie et exécuter par un tailleur de pierre un nouveau monument, construit sur le même chemin, mais seulement à quatre cents mètres du bourg : il s'y dresse toujours.

Le nouveau monument (Fig. 2), en granit, comporte d'abord un socle parallélépipédique de plan carré (0,78 m x 0,76 m ; H. : 0,84 m) assis sur une corniche basse sommairement esquissée dans la roche. Un fût à section octogonale (H. : 1,90 m ; l. : 0,27 m) y est engagé, et calé par des petits coins métalliques ; à sa base, il présente des " argnats ", deux en façade, deux à l'arrière. Aucune croix ne le surmonte plus. À 0,30 m de son sommet, il supporte un panneau rectangulaire (0,76 x 0,64 m ; Ép. : 0,125 m), terminé à sa base par une pointe triangulaire (H. : 0,19 m), en forme d'écusson : forme et dimensions comparables à celles de l'état II du monument, et qui invitent à supposer que le fût de l'état II avait une hauteur de l'ordre de 1,90 m. Mais l'hypothèse de Matthieu, selon qui l'écusson comportait neuf côtés, n'a pas été retenue dans la restitution.

Dans son contenu, le texte gravé sur l'écusson<sup>10</sup> est conforme à ce que la tradition érudite restitue depuis longtemps, mais la mise en page en est modifiée, notamment pour mettre en valeur AUG(ustus) en position médiane, et placer XXXI dans la pointe de l'écusson considéré comme appartenant à l'état primitif du monument.

Une seconde inscription, gravée sur le socle du nouveau monument, rappelle les conditions de cette " restauration " : COLONNE MILLIAIRE / ROMAINE RESTAURÉE / EN 1848 PAR LES SOINS / DE M HALLEY MAIRE<sup>11</sup> // L'ORIGINAL MUTILE / EN 1793 EST DEPOSE / A LA MAIRIE. Un trait horizontal sépare les lignes 4 et 5 et souligne la division du texte en deux parties.

P. Denimal (1994 : 108-109) s'est insurgé contre les approximations de l'œuvre. Mais il ne faut évidemment pas entendre cette " restauration ", menée parallèlement avec celle de l'église du bourg, au sens moderne et technique de rénovation d'un objet destinée à en assurer la sauvegarde : les fragments subsistants furent placés sous la protection de la mairie de Vollore-Ville et un nouveau monument édifié *ex nihilo* : c'est d'un rétablissement politique qu'il s'agissait (RÉAU 1994 : 620), qui légitimait que la mairie ait fait exécuter une copie approximative, et qui, cinquante ans après, visait à effacer la " mutilation " de 1793. Ce rétablissement de 1848 se fait au lieu même où s'élevait le monument de l'état II, et ne préjuge en rien de l'emplacement de la borne milliaire de l'état I dont il est issu. Il a été précédé en 1826 par l'érection, au même lieu, d'une croix de Saint-Roch (GUÉLON 1890 : 234 ; BAUDOIN 2001 : 271), saint évoqué contre la peste et honoré à Vollore par une procession annuelle, peut-être depuis le XV<sup>e</sup> s. (GUÉLON 1890 : 228-235). Cette croix constituait donc une première " restauration " de la croix détruite en 1793 et un préambule au nouveau monument qui sera présentée désormais comme une " colonne milliaire restaurée ".

10. TIBERIUS CLAUDIUS / DRUSI FILIUS CAES(ar) / AUG(ustus) / GER(manicus) PONT(ifex) MAX(imus) / TRIB(unicia) POT(estate V) / IMP(erator XI P(ater) P(atriciae) CO(n)S(ul) III / DESIG(natus) IIII AUG(ustonesto) M(ilia) P(assuum) / XXXI.

11. Notaire de son état, J. Halley (Cervière, 1791- Vollore-Ville, 1872), appartenait au milieu des notables locaux, et exerça son mandat de maire pendant quarante ans, entre 1830 et 1870, avec une seule et brève interruption en 1848 (GUÉLON 1890 : 418).

Singulière dans son apparence actuelle liée à son histoire, la borne de Vollore-Ville peut donc être ramenée à un type morphologique connu : elle n'était pas un monument exceptionnel par sa taille ou sa forme, et n'assumait pas une fonction de borne provinciale. Mais, si, comme à Béligneux et comme sur les autres bornes à panneau, le choix d'un support plat pour l'inscription contribue à la célébration du nom impérial, l'aspect ponctuel de ce choix, chez les Arvernes ou en Pannonie, reste sans explication.

Par la suite, le maintien partiel du texte résulte d'un contresens sur son contenu, alors que le matériau de la borne était réemployé dans l'élaboration d'une croix chrétienne protectrice contre la peste : on doit donc au respect de ce texte que la forme première du monument n'ait pas été tout à fait effacée lors du réemploi.

Après la Révolution, la fonction religieuse sera rétablie dès 1826 par l'érection de la croix de Saint-Roch, tandis que celle, une vingtaine d'années plus tard, de la nouvelle "colonne milliaire" affirmera la restauration d'un ordre ancien, mais aussi l'intérêt naissant pour un monument de l'antiquité romaine, en ce milieu du XIX<sup>e</sup> s. qui prenait conscience de son patrimoine archéologique et historique.

## BIBLIOGRAPHIE

### ANONYME 2001

Anonyme - *Être ségusiave et romain*, catalogue d'exposition, Roanne, Plan fixe éditions, non paginé.

### ARNAUD 2011

Arnaud P. - Les milliaires de Fréjus, une introduction à la signification politique des bornages, in : Pasqualini M. (éd.), *Fréjus romaine, la ville et son territoire, actes du 8<sup>e</sup> colloque historique de Fréjus, 8-10 oct. 2010*, Nice – Fréjus : 45-53.

### AURÈS 1876

Aurès A. - Monographie des bornes milliaires du département du Gard, *Mémoires de l'Académie du Gard* : 1-240, 9 pl.

### BAUDOIN 2000

Baudoin J. - *Les croix du Massif Central*, Éditions Créer, Nonette, 431 p.

### BAUDOIN 2004

Baudoin J. - *Croix du Gévaudan*, Éditions Créer, Nonette, 192 p.

### BÉAL 2007

Béal J.-C. - Les territoires des cités antiques : note de géographie historique en région lyonnaise, *REA*, 109 : 5-26.

### BERGIER 1622

Bergier N. - *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, C. Morel Imprimeur, Paris, 856 p.

### BOUCHER et TASSINARI 1976

Boucher S. et Tassinari S., avec la coll. de P.-M. Duval et de J.-P. Boucher - *Musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon, Bronzes antiques, I, Inscriptions, statuaire, vaisselle*, De Boccard, Paris, 155 p.

### BOUILLET 1846

Bouillet J.-B. - *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, Imprimerie de Perol, Clermont-Ferrand, 371 p.

### BOZILOVA, KALENDO et MROZEWICZ 1992

Bozilova V., Kalendo J. et Mrozevic L. - *Inscriptions latines de Novae*, Poznam, 141 p.

### BROUQUIER- REDDÉ et GRUEL 2004

Brouquier-Reddé V. et Gruel K. (dir.) - Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans, v<sup>ème</sup> s. av. J.-C.-IV<sup>ème</sup> s. ap. J.-C., *Gallia*, 61 : 291-396.

### CAUMONT 1869

Caumont A. de - *Abécédaire, ou Rudiment d'archéologie*, 3 vol., 1869-1870, I, ère gallo-romaine, Le Blanc-Hardel, Caen, 656 p.

### CHEVALLIER 1972

Chevallier R. - *Les voies romaines*, Éditions Armand Colin, Paris, 314 p.

### CIL XIII

Domaszewski A., Hirschfeld O. Th. Mommsen, Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 2, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae, G Reimer edit., Berlin, 1907, XXXVIII + 713 p.

### CIL, XVII/2

Walser G. (édit.), Corpus inscriptionum latinarum, XVII, miliaria imperii Romani, 2, miliaria provinciarum Narbonensis, Galliarum, Germaniarum. W. de Gruyter, Berlin, 1986, LVI + 320 p.

### CORROCHER, PIBOULE et HILAIRE 1989

Corrocher J., Piboule M. et Hilaire M. - *L'Allier, CAG, 03*, AIBL, Paris, 216 p.

### DELAMARRE 2003

Delamarre X. - *Dictionnaire de la langue gauloise*, Errance, Paris, 440 p.

### DENIMAL 1994

Denimal P. - *La voie antique d'Agrippa de Lyon à Saintes*, thèse de doctorat sous la direction de R. Chevallier, Université de Paris – Sorbonne, Paris.

### DACKO 2007

Dacko M. - Les voies romaines du Massif Central : dynamique des réseaux et impact territorial, *AGER, Bulletin de liaison* n° 17, 2007 : 29-32.

### DE VOS et DE VOS 1982 :

De Vos A. et De Vos M. - *Pompei, Ercolano, Stabia*, Éditions Laterza, Rome – Bari, 380 p.

- DUFOUR 1946  
Dufour J.-E. - *Dictionnaire topographique du département de la Loire*, Université de Saint-Étienne et La Diana, Saint-Étienne, 1184 p.
- DULAURE 1789  
Dulaure J. A. - *Description des principaux lieux de France*, t. 5, Auvergne, Lejay Éditeur, Paris.
- EDCS  
Clauss M. (dir.) - *Epigraphische Datenbank Clauss-Slabby*, base de données informatisées : [www.manfredclauss.de](http://www.manfredclauss.de).
- GENDRON 2008  
Gendron S. - *L'origine des noms de lieux en France*, Erance, Paris, 340 p.
- GRENIER 1934  
Grenier A. - *Manuel d'archéologie gallo-romaine, 2, l'archéologie du sol, 1, les routes*, Picard, Paris, 468 p.
- GUÉLON 1890  
Guélon P.-F. - *Vollore-Ville, Vollore-Montagne, Sainte-Agathe, histoire, archéologie, religion*, Imprimerie Bellet, Clermont-Ferrand, 454 p.
- ILA Arvernes  
Rémy B., avec la coll. de M. Provost, *Inscriptions latines d'Aquitaine, Arvernes*, Bordeaux, Institut de recherches sur l'Antiquité et le Moyen Âge, 1996, 214 p.
- ILAIN  
Bertrand F., Kayser F., Rémy B., Buisson A., *Inscriptions latines de l'Ain*, Université de Savoie, Chambéry, 2005, 300 p.
- ILTG  
Wuilleumier P., *Inscriptions latines des Trois Gaules*, CNRS, Paris, 1963, 256 p.
- LAPORTE, FONTENAY et DOMAIRO 1790  
Laporte abbé J. de, Fontenay abbé de, Domairon abbé L. - *Le voyageur françois, ou la connaissance de l'ancien et du nouveau monde*, vol. 31, Vincent Éditeur, Paris, 433 p.
- LAVENDHOMME 1997  
Lavendhomme M.-O. - *La Loire*, CAG 42, AIBL, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris, 340 p.
- LAVENDHOMME 2000  
Lavendhomme M.-O. - *Saint-Martin-d'Estreaux, Déviation RN 7, Bilan scientifique 2000*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication : 134-135.
- LE MER et CHOMER 2007  
Le Mer A.-C. et Chomer C. - *Lyon*, CAG, 69/2, AIBL, Paris, 883 p.
- MANRY 1974  
Manry A. G. (dir.) - *Histoire de l'Auvergne*, Privat, Toulouse, 472 p.
- MATTERN 2001  
Mattern M. - *Römische Steindenkmäler vom Taunus- und Wetteraulimes mit Hinterland zwischen Heftrich und Grosskrotzenburg*, CSIR, II, 2, Deutschland, Germania superior, Verlag des RGZmuseums, Mayence, 165 p., 127 pl.
- MATTHIEU 1856  
Matthieu P. P. - *Des colonies romaines en Auvergne*, *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, t. 29 : 281 et sq.
- MAZIOUX 1980  
Mazioux J.-P. - *Le pays de Noirétable, essai d'histoire locale*, Imprimerie Dumas, Saint-Étienne, 151 p.
- NAPOLI et REBUFFAT 1992  
Napoli J. et Rebuffat R. - *Les milliaires ardéchois d'Antonin le Pieux*, *Gallia*, 49 : 51-79.
- PROVOST et MENNESSIER-JOUANNET 1994  
Provost M. et Mennessier-Jouannet Ch. - *Le Puy-de-Dôme*, CAG, 63/1, AIBL, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris, 290 p.
- RATHMANN 2003  
Rathmann M. - *Untersuchungen zu den Reichsstrassen in den westlichen Provinzen des Imperium Romanum*, Verlag Ph. Von Zabern, Mayence, 323 p.
- RÉAU 1994  
Réau L. - *Histoire du vandalisme, les monuments détruits de l'art français*, R. Laffont, Paris, 2<sup>e</sup> édition, 1090 p.
- RIB  
Collingwood R. G. - Wright R. P., *The Roman inscriptions of Britain, I, Inscriptions on stone*, Clarendon Press, Oxford, 790 p., XIX pl.
- ROMEUF et ROMEUF 1977  
Romeuf A.-M et Romeuf J. - *Chantier des Martres de Veyres (Puy-de-Dôme)*, *RAC*, n° 63-64 : 271-280.
- SAVARON 1607  
Savaron J. - *Les origines de Clairmont, ville capitale d'Auvergne*, imprimerie B. Durand, Clermont-Ferrand, 329 p.
- SEDGLEY 1975  
Sedgley J. P. - *The Roman Milestone of Britain, Their Petrography and probable origine*, *BAR*, 18, 56 p.
- TUDOT 1859  
Tudot E. - *Carte des voies romaines du département de l'Allier*, avec texte, Rollin Éditeur, Paris, 17 p.
- UEL  
Harl O. (dir.) - *Ubi erat lupa, Römische Steindenkmäler*, base de données informatisées : [www.ubi-erat-lupa.org](http://www.ubi-erat-lupa.org).
- VALETTE 1999  
Valette P. - *Forum Segusiavorum, Le cadre urbain d'une ville antique (1<sup>er</sup> s.-III<sup>e</sup> s.)*, *Mémoire de la Société des Amis de Jacob Spon*, Lyon, 243 p.
- WALSER 1981  
Walser G. - *Bemerkungen zu den gallisch-germanischen Meilensteinen*, *ZPE*, 43 : 385-402.